



Brochure de Formation 2025

Proposées par l'organisme de formation IFFCN
Institut Français de Formation et de Conseil en Naturopathie

Présentation de l'organisme de formation IFFCN

L'IFFCN est un organisme de formation engagé dans la transmission de savoirs en santé naturelle, communication digitale et accompagnement au changement. Avec des cursus en **distanciel (e-learning et présentiel)**, des contenus actualisés, notre mission est de former des praticiens compétents et autonomes, capables d'intervenir efficacement dans leur domaine.

📌 *Cette brochure annule et remplace les précédentes éditions.*

Document actualisé le 29/06/2025 - IFFCN 180 AV DU PRADO , 13008 - MARSEILLE 8 – Siret : 91530996700015 – Enregistré sous le n°93132076913 auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d'azur – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59B – TVA : FR78915309967 – RCS : MARSEILLE 8 915 309 967 R.C.S. Marseille – Capital : 1000 € – Tel : 01 84 88 81 33 – Email : secretariat@iffcn.eu – Site internet : <https://iffcn.eu/>



Sommaire

-  Formations proposées **p.3**
-  Modalités pédagogiques **p.5**
-  Délai d'accès **p.6**
-  Accessibilité et accompagnement personnalisé **p.7**
-  Évaluation du besoin **p.8**
-  Tarifs **p.9**
-  Programme – Expert en Naturopathie **p.10**
-  Présentation du formateur **p.12**
-  Contact IFFCN **p.13**
-  Accessibilité numérique **p.14**
-  Conditions Générales de Vente **p.15**

Document actualisé le 29/06/2025 - IFFCN 180 AV DU PRADO , 13008 - MARSEILLE 8 – Siret : 91530996700015 – Enregistré sous le n°93132076913 auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d'azur – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59B – TVA : FR78915309967 – RCS : MARSEILLE 8 915 309 967 R.C.S. Marseille – Capital : 1000 € – Tel : 01 84 88 81 33 – Email : secretariat@iffcn.eu – Site internet : <https://iffcn.eu/>



Formations proposées

Perfectionnement pour naturopathes – accompagnement personnalisé

Public visé

- Professionnels du bien-être souhaitant approfondir leur pratique
- Naturopathes
- Porteurs de projet ou futurs praticiens

Prérequis

Avoir suivi une formation de naturopathie

Durée

- **45 heures**
- **3 mois**

Objectif pédagogique

- Approfondir ses compétences en consultation naturopathique
- Structurer une démarche de suivi client sur plusieurs séances
- Maîtriser des outils avancés : bilan de vitalité, tempéraments, émotions, réflexes
- Adapter ses conseils à différents profils (enfants, adultes, femmes, sportifs...)
- Développer sa posture professionnelle de naturopathe
- Intégrer les fondamentaux de la relation d'aide et de l'accompagnement long terme

Document actualisé le 29/06/2025 - IFFCN 180 AV DU PRADO , 13008 - MARSEILLE 8 – Siret : 91530996700015 – Enregistré sous le n°93132076913 auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d'azur – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59B – TVA : FR78915309967 – RCS : MARSEILLE 8 915 309 967 R.C.S. Marseille – Capital : 1000 € – Tel : 01 84 88 81 33 – Email : secretariat@iffcn.eu – Site internet : <https://iffcn.eu/>



La Communication Digitale

Public visé

Dirigeants d'entreprise, indépendants, particuliers

Prérequis

Aucun

Durée

- 14 heures
- 2 jours

Objectif pédagogique

Construire une stratégie de communication digitale adaptée à son activité, renforcer sa visibilité et professionnaliser son image en ligne.



Modalités pédagogiques (communes à toutes les formations)

- Formation à distance (FOAD)
- Alternance de cours théoriques et cas pratiques
- Plateforme en ligne dédiée avec espace personnel
- Relevé de connexion certifié en fin de formation
- Accompagnement individualisé
- Adaptations pédagogiques en cas de besoin
- Évaluation par quiz/QCM



Délai d'accès

Un délai minimum de **14 jours** est requis entre l'inscription et le début de la formation.



Accessibilité et accompagnement personnalisé

Toutes les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un questionnaire est proposé à l'inscription afin d'identifier les ajustements nécessaires.

Partenaires référents :

MDPH 13 – Marseille

 4 quai d'Arenc, 13304 Marseille Cedex 02

 04 13 31 06 00

 accueil.information.mdp@msph13.fr

AGEFIPH PACA

 Hélène Patry Heintz / Aline DA DALTO

 04 42 93 15 50

 rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr



Évaluation du besoin

Un **questionnaire de positionnement** est proposé pour vérifier la cohérence entre les objectifs du stagiaire et le contenu de la formation.



Tarifs

- **Communication Digitale** : 697 € TTC
- **Perfectionnement en Naturopathie** : 1290 € TTC

Document actualisé le 29/06/2025 - IFFCN 180 AV DU PRADO , 13008 - MARSEILLE 8 – Siret : 91530996700015 – Enregistré sous le n°93132076913 auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d’azur – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État. – Naf : 85.59B – TVA : FR78915309967 – RCS : MARSEILLE 8 915 309 967 R.C.S. Marseille – Capital : 1000 € – Tel : 01 84 88 81 33 – Email : secretariat@iffcn.eu – Site internet : <https://iffcn.eu/>



Programme – Perfectionnement en Naturopathie

1. Révision approfondie des modules 1 à 15 du programme IFFCN

- Consolidation des fondamentaux
- Identification des points de fragilité
- Cas pratiques transversaux

2. Approfondissement des bilans naturopathiques

- Analyse différenciée des tempéraments
- Rééquilibrage des fonctions physiologiques
- Études de cas spécifiques

3. Techniques complémentaires

- Relaxation guidée / respiration consciente
- Introduction à la réflexologie intuitive
- Rééquilibrage psycho-émotionnel par la nature et le mouvement

4. Suivi client & cas pratiques

- Mise en place de séances de suivi
- Construction de protocoles évolutifs
- Retours sur cas réels (clients test ou clients accompagnés)

5. Posture professionnelle, éthique et sécurité

- Cadre déontologique
- Positionnement de l'accompagnant
- Pratique de l'écoute active et questionnement stratégique
- Prévention des dérives courantes

Document actualisé le 29/06/2025 - IFFCN 180 AV DU PRADO , 13008 - MARSEILLE 8 – Siret : 91530996700015 – Enregistré sous le n°93132076913 auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d'azur – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59B – TVA : FR78915309967 – RCS : MARSEILLE 8 915 309 967 R.C.S. Marseille – Capital : 1000 € – Tel : 01 84 88 81 33 – Email : secretariat@iffcn.eu – Site internet : <https://iffcn.eu/>



Programme – Communication Digitale

♦ Module 1 : Introduction

- Présentation de la formation, des outils et test de positionnement

♦ Module 2 : Fondamentaux du web

- Présence digitale, fonctionnement du web, stratégie de site

♦ Module 3 : Positionnement stratégique

- Auto-bilan, niche, SEO/SEM, réseaux sociaux

♦ Module 4 : Identité commerciale

- Objectif stratégique, site WordPress, visuels professionnels, profils sociaux

♦ Module 5 : Promotion

- Référencement avancé, publicité, ciblage, mesure d'impact



Présentation du formateur

Mérouane Sari est infirmier diplômé d'État, naturopathe, et formateur certifié par le **CEFI**. Expert en pédagogie et en accompagnement individuel, il transmet avec passion ses connaissances en santé naturelle, digitalisation et stratégie entrepreneuriale.

Il est également formé en **communication digitale**, avec à son actif :

- Certificat Google Marketing Digital
- Certificat d'excellence des formateurs indépendants
- Masterclass et coaching en entrepreneuriat

Son expertise s'étend à :

- La création de sites web, blogs, boutiques
- Le référencement SEO
- La stratégie de contenu et réseaux sociaux
- L'organisation de webinaires et conférences
- Le lancement et la structuration d'entreprises
- La conception de programmes pédagogiques en ligne

Son approche claire, structurée et orientée terrain fait de lui un formateur engagé, accessible et profondément tourné vers la réussite de ses apprenants.



Contact IFFCN

Email : secretariat@iffcn.eu

Téléphone : **01 84 88 81 33**

Site : www.iffcn.eu

Document actualisé le 29/06/2025 - IFFCN 180 AV DU PRADO , 13008 - MARSEILLE 8 – Siret : 91530996700015 – Enregistré sous le n°93132076913 auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d’azur – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’État. – Naf : 85.59B – TVA : FR78915309967 – RCS : MARSEILLE 8 915 309 967 R.C.S. Marseille – Capital : 1000 € – Tel : 01 84 88 81 33 – Email : secretariat@iffcn.eu – Site internet : <https://iffcn.eu/>



Accessibilité numérique

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019, l'IFFCN s'engage à garantir l'**accessibilité de ses contenus numériques** à l'ensemble des utilisateurs, y compris les personnes en situation de handicap.

1. Responsable Accessibilité Numérique

IFFCN a nommé un responsable dédié à l'accessibilité numérique, dont les missions sont les suivantes :

- Veiller à la mise en place de processus favorisant l'accessibilité des contenus pédagogiques numériques.
- Rendre compte au responsable de la formation des besoins d'amélioration identifiés.
- Encourager la sensibilisation de l'ensemble de l'équipe pédagogique aux exigences légales d'accessibilité.
- Être l'interlocuteur principal sur toutes les questions relatives à l'accessibilité numérique.

2. Actions de formation et de sensibilisation

Un **plan de formation interne** est prévu sur trois ans pour former les membres de l'équipe aux enjeux de l'accessibilité. Ces formations sont proposées selon les modalités les plus adaptées :

- À distance, en mode synchrone ou asynchrone,
- En présentiel selon les besoins.

3. Guide des bonnes pratiques

Chaque pôle intégrera progressivement les bonnes pratiques d'accessibilité dans la conception des contenus pédagogiques et la mise en œuvre des services numériques. Ces pratiques seront enrichies à partir des retours d'expérience issus des sessions de formation.



Conditions Générales de Vente

Modalités de règlement

- **Formule module par module** : permet un paiement en plusieurs fois, échelonné, avec délivrance de facture.
- **Formule complète** : le paiement est exigible en totalité à réception de la facture émise par l'organisme de formation.

Non-réalisation de la prestation de formation

Conformément à l'article **L6354-1 du Code du travail**, en cas de non-exécution totale ou partielle de la prestation, **IFFCN s'engage à rembourser les sommes indûment perçues.**

Obligations et force majeure

L'IFFCN est tenue à une **obligation de moyen** dans le cadre de ses formations. Elle ne pourra être tenue responsable en cas d'événements indépendants de sa volonté, tels que :

- maladie ou accident d'un intervenant,
 - grèves ou conflits sociaux,
 - catastrophes naturelles,
 - incendies, pannes d'énergie ou télécommunications,
 - toute circonstance relevant de la **force majeure**.
-

Devis et attestation

Pour toute formation en formule complète, un **devis en double exemplaire** est envoyé au client.

L'un des exemplaires, dûment signé et revêtu de la mention "*Bon pour accord*", doit être retourné à IFFCN.

Document actualisé le 29/06/2025 - IFFCN 180 AV DU PRADO , 13008 - MARSEILLE 8 – Siret : 91530996700015 – Enregistré sous le n°93132076913 auprès du préfet de région : Provence Alpes Côte d'azur – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59B – TVA : FR78915309967 – RCS : MARSEILLE 8 915 309 967 R.C.S. Marseille – Capital : 1000 € – Tel : 01 84 88 81 33 – Email : secretariat@iffcn.eu – Site internet : <https://iffcn.eu/>



En cas de financement externe (OPCO), une **convention spécifique** peut être établie. À l'issue de la formation, une **attestation de formation** est remise au stagiaire. Une **attestation d'assiduité** peut également être délivrée sur demande.

Dédommagement / Rétractation

En cas de désistement du bénéficiaire avant le début de la formation :

-  Entre 2 semaines et 1 semaine avant : **50 %** du coût est dû.
-  Entre 1 semaine et 48 heures avant : **75 %** du coût est dû.
-  Moins de 48 heures avant : **100 %** du coût est dû.

 Aucune de ces sommes ne pourra faire l'objet d'un remboursement ou d'une prise en charge par un OPCO.

Propriété intellectuelle & copyright

Tous les supports pédagogiques fournis ou utilisés par l'IFFCN, qu'ils soient numériques, papier ou oraux, constituent des **œuvres protégées**.

Il est strictement interdit de :

- copier, reproduire, transmettre, diffuser ou transformer ces documents,
 - organiser une formation à partir de ces supports sans autorisation écrite de l'IFFCN.
-

Descriptif et programme des formations

Les programmes présentés sont donnés à **titre indicatif**.

L'intervenant ou le responsable pédagogique se réserve le droit de les adapter en fonction :

- du niveau des participants,
 - de l'actualité,
 - de la dynamique du groupe.
-



Confidentialité et communication

IFFCN, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre de la formation.

Cependant, le Client autorise IFFCN à mentionner :

- son **nom**,
- son **logo**,
- et une **description objective des prestations** réalisées dans les références publiques (site, brochures, rapports d'activité, etc.).

Protection des données personnelles

Le Client s'engage à informer chaque stagiaire que :

- Des **données personnelles** sont collectées à des fins de suivi pédagogique et d'amélioration continue.
- Conformément à la **loi n°78-17 du 6 janvier 1978**, chaque stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression de ses données.

Les données liées à la formation et à l'évaluation sont conservées pour une durée limitée, suffisante à leur finalité.

Toute image captée lors des exercices (notamment vidéos de travaux pratiques) sera supprimée après usage.

Litiges

En cas de désaccord non résolu à l'amiable, **le Tribunal compétent sera seul habilité** à trancher le litige.